

# ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Du Pays des Vans en  
Cévennes

Formation musicale &  
instrumentale – Chant –  
Ensembles  
tous niveaux

Année 2020-2021

Aux Vans  
& à Saint-Paul-le-Jeune



Communauté de Communes  
Pays des Vans en Cévennes

1 place du Temple – 07140 Les Vans

07 57 44 29 85

[emi@cdc-vansencevennes.fr](mailto:emi@cdc-vansencevennes.fr)

<https://cdcvansencevennes.com>



Les instruments – EMI Pays  
des Vans en Cévennes

Accordéon

Basse

Batterie

Bodhran (percussion irlandaise)

Chant

Clarinette

Flûte à bec

Flûte irlandaise

Harpe

Guitare acoustique

Guitare électrique

Hautbois

Piano

Saxophone

Trombone – Trompette – Tuba

Violon

Violoncelle \*

Orchestre junior \*

Orchestre senior \*

Chorale adulte \*

Initiation musicale (pour les 3 – 6 ans)

Formation Musicale (Solfège) – sans instrument

## L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement musical proposé au sein de l'école s'organise en **deux cycles**. Il comprend une formation instrumentale et une formation musicale (solfège). En outre une initiation à la musique est proposée pour les moins de 7 ans.

- Initiation : durée moyenne de 2 ans
- Cycle I : durée moyenne de 4 ans
- Cycle II : durée moyenne de 3 ans

La FORMATION MUSICALE (solfège) a lieu une fois par semaine et la participation des enfants y est obligatoire, qu'ils pratiquent le chant ou un instrument.

La FORMATION INSTRUMENTALE est dispensée lors de cours individuels d'une durée de 30 minutes par semaine.



Les pratiques collectives sont amenées à se développer en 2020 – 2021, en espérant que la situation sanitaire ne nous freine pas trop.

## UN PEU D'HISTOIRE...

*En 2019, l'école de musique est devenue intercommunale !*

Après 40 années d'enseignement musical mené sur le territoire par l'association *École de musique des Vans*, celle-ci en appelle aux pouvoirs publics pour la poursuite de cette activité. En juillet 2019, les élus intercommunaux se prononcent en faveur de son transfert à la Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes.

Avec le conseil de l'École de Musique *Sol en Cèze* (Communauté de Communes Cèze-Cévennes) et le soutien du Département de l'Ardèche, la collectivité s'engage ainsi sur un nouveau secteur du développement culturel territorial. L'antenne de Saint-Paul-le-Jeune qui conserve son lieu d'enseignement sur la commune, devient administrativement rattachée aux Vans et les dix professeurs de musique de l'association deviennent salariés de la Communauté de Communes.

Après une année de mise en place, nous espérons que ce service va pouvoir évoluer vers toujours plus de musique !

*À vos instruments !*

**Attention : clôture des inscriptions au 31 octobre.**

## BULLETIN DE CONTACT

*Merci de bien vouloir me renseigner sur les cours de :*

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Accordéon        | <input type="checkbox"/> Guitare électrique |
| <input type="checkbox"/> Batterie         | <input type="checkbox"/> Guitare sèche      |
| <input type="checkbox"/> Basse            | <input type="checkbox"/> Piano              |
| <input type="checkbox"/> Chant            | <input type="checkbox"/> Saxophone          |
| <input type="checkbox"/> Clarinette       | <input type="checkbox"/> Trombone           |
| <input type="checkbox"/> Flûte à bec      | <input type="checkbox"/> Trompette          |
| <input type="checkbox"/> Flûte irlandaise | <input type="checkbox"/> Tuba               |
| <input type="checkbox"/> Harpe            | <input type="checkbox"/> Violon             |
| <input type="checkbox"/> Hautbois         | <input type="checkbox"/> Violoncelle        |
| <input type="checkbox"/> Chorale adulte   |   |
| <input type="checkbox"/> Orchestre junior |   |
| <input type="checkbox"/> Orchestre senior |   |

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Commune \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Mail \_\_\_\_\_